

Commune de Montarnaud

Le compte administratif 2021

Les comptes définitifs ont été présentés lors du conseil municipal du mardi 23 avril. Voici un résumé des principaux éléments soumis aux votes.

Le budget de fonctionnement (dépenses et recettes) est maîtrisé, cependant nous avons pris un peu de retard dans la réalisation des nouvelles infrastructures.

- Nous terminons 2021 avec un excédent de fonctionnement de 0,7 M€ et un excédent d'investissement de 0,6 M€. Nos capacités financières se sont donc améliorées en 2021.

Recettes de fonctionnement

Nous avons perçu les recettes fiscales attendues soit 3,72 M€. Il est à noter que la suppression de la taxe d'habitation a bien été compensée. Les autres recettes en légère augmentation sont un remboursement de charges supérieures aux prévisions et une plus grande sollicitation de la cantine.

Au cumul nos recettes se sont établies à 4,26 M€ (+2,8%) pour un budget à 4,14 M€

Charges de fonctionnement

Le budget des charges à caractère général a été respecté avec un niveau de dépense de 1,01 M€ (-5.1%) pour une prévision à 1,07 M€. Le budget des dépenses de personnel à lui aussi été respecté : 2,12 M€ (-4.9%) pour une prévision à 2,22 M€. Les autres charges de gestion sont en baisse avec un réalisé de 0,22 M€ pour un prévisionnel de 0,30 M€. Il n'y a pas eu de charges exceptionnelles.

Au cumul, nos charges de fonctionnement se sont élevées à 3,40 M€ pour un budget à 3,66 M€

Recettes d'investissement

Les subventions d'investissements n'ont été que de 0,26 M€ pour un budget à 0,63 M€ essentiellement par le report de plusieurs programmes en 2022.

Les recettes financières ont été conformes : 1,10 M€ pour un prévisionnel à 1,06 M€

Au cumul nos recettes se sont établies à 1,37 M€ pour un prévisionnel à 1,70 M€

Dépenses d'investissement

Les investissements en dépenses d'équipement ont été de 0,61 M€ pour un budget à 2,81 M€. Les dépenses financières sont conformes avec 0,21 M€ pour un budget 0,21 M€

Au cumul notre investissement s'est élevé à 0,83 M€ pour un prévisionnel à 3,03 M€

Dettes de la commune

Nous n'avons pas contracté d'emprunts supplémentaires. La dette s'est donc réduite du montant d'une annuité supplémentaire.